



## Aux député-es au Grand Conseil genevois Aux médias

### Appel et communiqué du 23 mars 2021

## Il y a urgence vitale à aider les personnes au chômage !

### Votez l'urgence et la Motion 2733

**Les syndicats appellent le Grand Conseil à agir en urgence et à déclarer Genève exempte de sanctions à l'encontre des personnes au chômage.**

#### Effet pervers des suspensions

La population est inquiète quant au sort des personnes au chômage. Preuve en sont les 5.000 signatures récoltées en quelques semaines seulement sur la plateforme Campax à l'appui de la lettre ouverte au chef du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé(1).

La lettre ouverte dénonce qu'il est absurde d'imposer la production d'un nombre élevé de recherches d'emplois alors que de nombreuses entreprises sont interdites d'exercer leur activité et que l'économie marche au ralenti.

Et met le doigt sur l'effet pervers des suspensions d'indemnités prononcées en guise de sanctions à l'égard des personnes au chômage pour toute sorte de motif, dont à 2/3 pour insuffisance du nombre recherches d'emploi. En privant ces personnes-qui ont déjà perdu 20 ou 30% de leur revenu et qui peinent à joindre les deux bouts- de la moitié de leur maigre revenu mensuel (la moyenne des pénalités est de près de 10 jours sur 21 jours indemnisés)- on leur enfonce la tête sous l'eau et on les pousse dans la spirale de la pauvreté et du recours à l'aide sociale. Or, de nombreuses études scientifiques prouvent que les recherches d'emploi sont inefficaces quand l'esprit est parasité par des angoisses existentielles induites par les sanctions financières.

#### **1'055 personnes pénalisées en février 2021 à Genève perdent la moitié de leur revenu : il faut que cela cesse**

Les autorités politiques ont pris nombre de mesures pour venir en aide aux entreprises. Il leur est demandé maintenant d'agir en soutien des personnes au chômage, dont le nombre ne cesse d'augmenter.

Alors que lors de la première vague de pandémie en 2020, l'OCE a mis la pédale douce sur les sanctions (444 en mars, 169 en avril, 406 en mai), dès octobre 2020 le bâton s'est remis en marche au même niveau qu'avant la pandémie.

En janvier 2021, ce sont 1'111 personnes qui ont été sanctionnées pour une durée moyenne de la sanction de 10.0 jours. Les chiffres de février 2021 viennent de tomber : ce sont 1'055 personnes à avoir été sanctionnées, pour une durée moyenne de 9,1 jours. Cela ne peut plus continuer ainsi.

## **Il y a urgence !**

Le Grand Conseil se réunit les 25 et 26 mars 2021. Il peut et doit agir en urgence pour venir en aide à une partie de la population fragilisée par la crise sanitaire et économique en décidant, comme le demande la Motion 2744 (2) :

- d'ordonner aux services du chômage de ne plus prononcer de sanctions à l'encontre des personnes au chômage pour toute la durée de la crise
- de suspendre l'obligation de produire des recherches d'emplois
- d'annuler avec effet rétroactif et de rembourser les personnes ayant subi des sanctions.

## **Un petit geste vital pour les personnes concernées**

Nombre de personnes au chômage ont un petit revenu. Que reste-t-il pour payer le loyer, l'assurance maladie, la nourriture, des frais de santé ou dentaires ? Prenons un cas fréquent : un aide de cuisine à temps complet, sans enfants à charge, perçoit des indemnités mensuelles de chômage de 2'948 francs. Si on lui enlève 9 jours en pénalités, soit 1'215 francs, il reste environ 1'700 francs, un montant plus bas que le minimum social. Comment vivre et faire face à ses obligations avec un tel montant ? Impossible ! La situation est similaire pour les employés d'autres secteurs : culture, spectacle, loisirs, sports, commerce...

**Le Grand conseil peut facilement remédier, en votant l'urgence pour la M 2744 et en décidant de déclarer Genève exempte de sanctions à l'encontre des personnes au chômage pour toute la durée de la crise.**

**Appel signé par SIT, CGAS, Action-Intermittence, Syndicat suisse romand du spectacle, Unia, Syna, l'Alcip, SSP, etc.**

Pour le SIT, Manuela Cattani, co-secrétaire générale, 079 292 84 90

Pour la CGAS, Davide de Filippo, président, 079 707 14 67

Pour Action-Intermittence, Fabienne Abramovich, 076 319 80 63

Pour le Syndicat suisse romand du spectacle, Jean Faravel, 078 891 68 90

Pour Unia, Aldo Ferrari, 079 247 73 92

Pour Syna, Fabrice Chaperon, 076 347 11 36

Pour l'Alcip, Anne-Marie Peysson, 022 322 05 26

Pour le SSP, Vincent Bircher, 076 223 99 65

Pour le SSM, Jamal Al-Amine, 079 651 08 40

(1) [Lettre ouverte ici](#)

(2) [Motion 2744 ici](#)